

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

de la MRC de Rimouski-Neigette

2008-2011

CLD

RIMOUSKI-NEIGETTE

On s'investit dans vos projets

Table de matières

Présentation du Plan	3
La mise en œuvre du Plan	4
Axe 1 : Notre réalité démographique, un défi	5
Axe 2 : Une MRC à dimension humaine : culture, environnement et communauté	7
Axe 3 : Rimouski, une plaque tournante de services	9
Axe 4 : Employeurs et travailleurs face aux nouvelles réalités du marché du travail	11
Axe 5 : La commercialisation des produits et des services	13
Axe 6 : Une économie diversifiée et des entreprises innovatrices	15
Axe 7 : L'économie rurale, une dynamique essentielle à la richesse de la communauté de Rimouski-Neigette	17
Les indicateurs	19

Présentation du Plan

Nous vous présentons le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) de la MRC de Rimouski-Neigette pour la période 2008-2011. Il s'agit d'un document de planification pour orienter le développement économique et social de ce territoire.

La réalisation de l'exercice d'élaboration du nouveau PALÉE a été coordonnée par le Centre local de développement (CLD) Rimouski-Neigette. Plusieurs partenaires socioéconomiques s'y sont associés et plus d'une centaine d'entrepreneurs et de dirigeants d'institutions ont été consultés. Leurs avis ont permis d'influencer les choix stratégiques retenus dans le plan.

Cette nouvelle génération du PALÉE diffère des deux précédentes au niveau de la méthodologie. En effet, pour cet exercice, nous avons privilégié les enjeux transversaux à l'ensemble des secteurs comme toile de fond du plan d'action. Sept axes de développement ont été priorisés autour desquels seize objectifs ont été fixés en y associant des actions clés qui faciliteront la mise en œuvre et nous permettront de mesurer plus facilement l'évolution de l'économie et la situation de l'emploi sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette.

Soulignons que l'élaboration de ce plan tient compte des données qui ont été compilées dans le rapport diagnostic portant sur la situation de l'économie et l'emploi dans la MRC de Rimouski-Neigette¹ et qui a été produit à l'été 2006. Les données de cette recherche ont confirmé les forces et les faiblesses de notre économie et ont fait ressortir les opportunités et les menaces conditionnées par l'environnement économique national et international.

L'analyse diagnostique a permis de dégager les principaux enjeux auxquels les acteurs de notre milieu seront confrontés au cours des prochaines années. C'est à partir de cette source d'information privilégiée que nous avons dégagé les sept axes de développement priorisés dans le PALÉE 2008-2011.

Les axes de développement retenus sont :

- ➔ **Axe 1 : Notre réalité démographique, un défi**
- ➔ **Axe 2 : Une MRC à dimension humaine : culture, environnement et communauté**
- ➔ **Axe 3 : Rimouski, une plaque tournante de services**
- ➔ **Axe 4 : Employeurs et travailleurs face aux nouvelles réalités du marché du travail**
- ➔ **Axe 5 : La commercialisation des produits et des services**
- ➔ **Axe 6 : Une économie diversifiée et des entreprises innovatrices**
- ➔ **Axe 7 : L'économie rurale, une dynamique essentielle à la richesse de la communauté de Rimouski-Neigette**

Vous trouverez dans ce document sous chacun des axes les constats découlant des informations recensées dans le rapport diagnostic ainsi que l'énoncé des enjeux.

¹ Andrew Wake et René Tremblay. Diagnostic sur l'économie et l'emploi de la MRC de Rimouski-Neigette, 2006, 93 pages. Rapport disponible sur www.cldrn.com

La mise en œuvre du Plan

Pour ce faire, le Conseil d'administration du CLD adoptait à l'hiver 2007 une politique de concertation pour les acteurs intéressés à assurer la mise en œuvre du PALÉE 2008-2011. Cette politique confirme le maintien des onze collèges sectoriels où sur une base volontaire les entrepreneurs et les intervenants socio-économiques sont invités à siéger afin de se concerter et de prendre en charge la réalisation des actions clés identifiées dans le plan. Chaque collège sera appelé annuellement à déposer au Conseil d'administration un plan d'action et un rapport sur les travaux réalisés. Le CLD apportera un support professionnel à l'animation et au suivi des travaux de chacun des collèges. Un bilan général des actions entreprises par les collèges sera déposé lors de l'assemblée générale annuelle du CLD et par la suite, transmis au Conseil des Maires de la MRC ainsi qu'au ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Les intervenants sont regroupés selon leur champ d'activité et/ou selon leur champ d'intérêt au sein des onze collèges sectoriels :

- ➔ Agroalimentaire
- ➔ Commerce et services
- ➔ Culture
- ➔ Économie sociale
- ➔ Éducation et Main-d'oeuvre
- ➔ Forêt
- ➔ Maritime
- ➔ Municipal
- ➔ Ressources naturelles / Industrie et technologie
- ➔ Technologie de l'information et des communications
- ➔ Tourisme

Un appel à la mobilisation est donc lancé auprès des entrepreneurs, des élus, des répondants des organismes socio-économiques, des dirigeants des institutions d'enseignement et de recherche et des partenaires gouvernementaux et régionaux afin de porter les actions identifiées dans le PALÉE 2008-2011 de la MRC de Rimouski-Neigette. La mise à contribution des expertises de chacun des acteurs est donc essentielle pour contribuer au développement économique et social de notre territoire.

Nous comptons sur votre adhésion et votre solidarité pour faire de Rimouski-Neigette l'une des communautés les plus dynamiques au Québec.

Martin Sirois
Président du CLD

Gilbert Pigeon
Préfet de la MRC

Axe 1 : Notre réalité démographique, un défi

CONSTATS

La diminution de la population dans la MRC entre la période 1991-2006 est moindre que celle prévue par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). En 2006, la MRC affichait une population de 53 545, soit 237 habitants de plus qu'en 2001. L'ISQ prévoit une baisse du nombre d'habitants dans la MRC d'ici 2026 de 2 700. Toutefois, il est également prévu par l'ISQ une diminution de 7 562 personnes en âge de travailler (20-64 ans) reliées au phénomène de vieillissement de la génération des baby-boomers. L'ISQ prévoit d'ici 2026 pour les régions de l'Est du Québec une diminution importante de leur population, soit 19 233 dans le Bas-Saint-Laurent et 18 040 pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine et une diminution de personnes en âge de travailler de 51 552.

Plusieurs secteurs de l'économie de la MRC de Rimouski-Neigette seront touchés par le déclin des populations des régions de l'Est du Québec même si il est possible de contrer en partie les projections de l'ISQ tel que démontré durant la période 2001-2006. Les jeunes accédant au marché du travail ne seront pas assez nombreux pour remplacer les retraités. La réalité démographique dans plusieurs municipalités rurales de la MRC demeure inquiétante.

OBJECTIFS

- 1) Mettre en œuvre une série de mesures pour favoriser la venue de nouveaux résidents dans les dix municipalités de la MRC.

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par l'adoption d'une politique d'accueil pour les nouveaux arrivants à l'échelle de la MRC;
- ➔ Par la mise en application des procédures d'accueil pour les nouveaux arrivants dans chacune des municipalités;
- ➔ Par l'attraction de nouveaux résidents dont de récents diplômés, des personnes immigrantes, des professionnels, des retraités et des étudiants étrangers aux études supérieures;
- ➔ Par l'appui à la mise en œuvre du plan d'action de la MRC de Rimouski-Neigette relativement à la « Stratégie 2006-2011 sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent »;
- ➔ Par des efforts de rapatriement des bas-laurentiens d'origine;
- ➔ Par le maintien des contacts avec les jeunes qui quittent la région pour poursuivre leur étude;
- ➔ Par le développement d'une offre de logement et de propriété à un coût abordable prioritairement pour les étudiants et les jeunes travailleurs;
- ➔ Par l'apport du personnel dans les entreprises à promouvoir auprès de leurs parents et amis les opportunités d'emploi disponibles chez leur employeur;

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

	<ul style="list-style-type: none">➔ Par la promotion de la qualité et du coût de la vie dans Rimouski-Neigette en utilisant des stratégies promotionnelles;➔ Par la mise en place de projet pilote dans les municipalités rurales pour le développement de nouveaux modèles d'aires d'habitations (grands terrains, maison écologique, approvisionnement en énergie renouvelable, mode de vie).
2) Encourager et supporter les projets de développement dans les communautés du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.	<ul style="list-style-type: none">➔ Par l'appui politique et technique aux promoteurs de projets structurants dans les régions de l'est du Québec;➔ Par l'établissement de partenariat inter-région entre des entrepreneurs d'une même filière;➔ Par la promotion de notre offre de services éducatifs et professionnels auprès des étudiants et des promoteurs des régions de l'est du Québec;➔ Par la défense du maintien des mesures gouvernementales spécifiques au développement des régions ressources;➔ Par des représentations auprès des institutions financières pour que l'accès au capital conventionnel soit plus disponible dans les régions ressources.

Axe 2 : Une MRC à dimension humaine : culture, environnement et communauté

CONSTATS

Le cadre de vie dans Rimouski-Neigette est distinctif de plusieurs autres MRC au Québec. On y retrouve un grand nombre d'institutions, d'organismes privés et d'entrepreneurs privés oeuvrant dans le domaine de la culture. La MRC est reconnue comme un pôle culturel majeur dans l'Est du Québec. L'environnement est relativement sain. Des milieux naturels exceptionnels sont accessibles et propices à de multiples activités ludiques et récréatives qui permettent d'oublier l'urbanité l'espace d'un instant. En 2006, on recensait plus de 63 entreprises d'économie sociale dans la MRC offrant une pléiade d'activités, de services et de produits destinés à différentes clientèles et des centaines d'organismes communautaires pour pallier aux services non livrés par les instances gouvernementales. Plusieurs entreprises en économie sociale et institutions culturelles sont au cœur de l'essor du tourisme d'agrément.

Selon une étude parue dans la revue Money Sense en avril 2006, Rimouski qui est la ville centre de la MRC se classe 23^e meilleur endroit où vivre au Canada et 3^e au Québec.

Toutefois, il y a des besoins de renforcer les relations entre les ruraux et les urbains. Il faut renforcer le sentiment que l'ensemble des habitants de la MRC forme une communauté de vie et d'intérêt. La concertation des principaux leaders (élus et organismes socioéconomiques) qui vient de s'amorcer doit se poursuivre et demeure un enjeu important. Il faut rattraper les retards dans la gestion des matières résiduelles et s'assurer du maintien des nouvelles pratiques forestières et agricoles mises en place au cours des dernières années. La protection des écosystèmes aquatiques selon l'approche de gestion par bassins versants doit être encouragée et soutenue.

OBJECTIFS

3) Préserver et enrichir la qualité de vie.

ACTIONS CLÉS

Culture

- ➔ Par la mise en valeur de la qualité du milieu de vie de la MRC, de sa vitalité culturelle et économique;
- ➔ Par le soutien et le développement des entreprises culturelles;
- ➔ Par des efforts de protection des biens patrimoniaux et du patrimoine bâti

Environnement

- ➔ Par l'engagement des élus et des citoyens dans tous les aspects de la valorisation des matières recyclables;
- ➔ Par le redressement des infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable;

- ➔ Par la protection des écosystèmes aquatiques dont ceux identifiés dans le Plan directeur de l'eau du bassin de la rivière Rimouski;
- ➔ Par la protection des milieux naturels exceptionnels;
- ➔ Par l'harmonisation des réglementations municipales et provinciales concernant la gestion des pesticides en territoire agricole;
- ➔ Par le soutien au développement de la production biologique et du modèle de la production agricole de proximité;
- ➔ Par la sensibilisation auprès des producteurs agricoles à soutenir de bonnes pratiques agricoles visant à préserver la biodiversité.

Communauté

- ➔ Par la concertation des acteurs politiques et socioéconomiques autour des enjeux énoncés dans le diagnostic sur l'économie et l'emploi et pour partager la mise en œuvre du PALÉE 2008-2011;
- ➔ Par des représentations auprès des instances gouvernementales pour un financement plus soutenu des organismes communautaires et d'économie sociale afin qu'ils assurent pleinement leur mission;
- ➔ Par l'adoption et l'actualisation de politique familiale dans chacune des municipalités;
- ➔ Par le développement de nouveaux services à la population et prioritairement dans les municipalités rurales;
- ➔ Par des efforts accrus pour le développement du logement social;
- ➔ Par la sensibilisation auprès des citoyens pour que Rimouski-Neigette forme une communauté de vie et d'intérêt;
- ➔ Par le développement, la consolidation et la promotion de l'offre touristique;
- ➔ Par le réseautage des organismes gestionnaires d'attrait touristiques, d'événements festifs et de sentiers récréotouristiques ainsi que des hôteliers, des restaurateurs et des commerçants;
- ➔ Par le développement et le soutien aux activités et équipements de loisirs.

Axe 3 : Rimouski, une plaque tournante de services

CONSTATS

Rimouski, ville centre de la MRC et détenant le statut de capitale régionale, regroupe 81 % des emplois de Rimouski-Neigette. L'économie de Rimouski est diversifiée et repose sur le marché régional et suprarégional de l'est du Québec.

Rimouski offre de nombreux avantages pour réaliser des affaires en région tant pour les entreprises que pour les institutions. Sa localisation géographique est favorable pour entretenir des liens d'affaires avec les entreprises et les collectivités de l'est du Québec et du nord du Nouveau-Brunswick. Rimouski possède une offre commerciale très diversifiée s'adressant aux consommateurs locaux et des régions avoisinantes. La présence d'institutions d'enseignement postsecondaire offrant des programmes spécialisés est une bonne opportunité pour accueillir les étudiants en provenance de l'extérieur de la région et du Québec. Le Centre hospitalier régional et le Centre de traitement du cancer et son service d'hôtellerie permettent un ancrage de référence pour les citoyens de l'est du Québec. À souligner également l'importante collectivité scientifique qui œuvre dans les cinq centres de recherche spécialisée qui ont été mis en place au cours des dernières années (CRBM, Innovation maritime, ISMER, CIDCO et ATI-Éolien) et qui entretient des liens au niveau national et international. À noter également que dix chaires de recherche rattachées à l'UQAR ont vu le jour au cours des dernières années.

Toutefois, la mondialisation des marchés, la concurrence des pays émergents et de d'autres villes à l'échelle continentale et le déclin démographique dans les régions de l'est du Québec nécessiteront plusieurs adaptations afin que Rimouski maintienne sa vitalité.

La diversification de son offre de services professionnels devra se poursuivre afin de supporter les entrepreneurs pour faire face aux nouvelles conjonctures économiques et ainsi appuyer le développement des communautés de l'est du Québec.

Également, la desserte de transport de personnes et dans une certaine mesure des marchandises mérite d'être redressée.

OBJECTIFS

4) Préserver et enrichir la qualité de vie.

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par l'accroissement du rayonnement de Rimouski sur le plan de l'éducation, de la recherche et du développement;
- ➔ Par la promotion de la ville comme étant une ville de savoir et d'innovation;
- ➔ Par le maintien d'une offre de formation diversifiée, en développant de nouveaux programmes de formation et en conservant les programmes à faible clientèle afin de soutenir le développement régional.

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

5) Assumer pleinement son rôle de capitale régionale en exerçant un leadership coopératif à l'échelle locale et régionale.

- ➔ Par la recherche de sources de financement à long terme pour le développement des centres de recherche et de transfert technologique;
- ➔ Par la manifestation de la capacité et de la volonté des leaders locaux à se concerter sur des questions d'ordre socioéconomique ayant un impact régional;
- ➔ Par le soutien et l'appui à la reprise d'activité économique dans la région et les régions de l'est du Québec;
- ➔ Par des représentations auprès du gouvernement du Québec pour le maintien et le report des mesures fiscales spécifiques aux régions ressources et à la nouvelle économie notamment dans le secteur de la transformation et pour les entreprises des technologies de l'information et des communications (Carrefour de la nouvelle économie);
- ➔ Par la mise en œuvre du plan d'action sur la revitalisation du centre-ville de Rimouski;
- ➔ Par l'amélioration des infrastructures de transport et les dessertes de transport : l'autoroute Jean-Lesage, le Port maritime de Rimouski, les dessertes aériennes, ferroviaires et interurbaines.

6) Promouvoir l'offre commerciale et les services professionnels

- ➔ Par la promotion de l'offre de services professionnels dispensés à Rimouski et par l'élargissement de l'offre actuelle d'expertise professionnelle et du nombre de spécialités accessibles aux entrepreneurs de l'est du Québec;
- ➔ Par la promotion à l'échelle régionale de l'offre de services dispensés par nos cinq centres de recherche;
- ➔ Par la poursuite de la spécialisation des services et des produits afin de soutenir l'intérêt des consommateurs et contrer les fuites commerciales;
- ➔ Par la promotion de l'offre diversifiée de divertissement à Rimouski;
- ➔ Par la sensibilisation auprès des commerçants à développer de nouvelles pratiques d'affaires en s'appuyant sur l'approche client;
- ➔ Par la promotion d'Internet pour la commercialisation et la vente de produits;
- ➔ Par l'appui et l'association dans le développement des projets majeurs dans l'est du Québec tel que le port méthanier de Gros Cacouna, les projets hydroélectriques de la Rive-Nord du Saint-Laurent, le développement éolien, la construction des routes supérieures, la rénovation des quais, etc.

Axe 4 : employeurs et travailleurs face aux nouvelles réalités du travail

CONSTATS

Il y aura une forte compétition à court, moyen et long terme pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée et cette compétition se situera à l'échelle nationale. Le marché du travail se resserrera.

La présence de plusieurs institutions d'enseignement sur notre territoire permet le développement des compétences des futurs travailleurs. La structure économique locale est relativement diversifiée ce qui permet d'accueillir une main-d'œuvre aux compétences diverses. La population de la MRC possède un niveau de formation collégiale et universitaire supérieur à la moyenne québécoise (MRC 36,4 %; le Québec 31,7 %). En 2001, on dénombrait 20 % de la population (10 120 personnes) qui maîtrisait le bilinguisme (français/anglais).

Il y a encore des possibilités de hausser le taux de participation des personnes aptes au marché du travail tel que constaté depuis 2004. On dénombrait, en janvier 2006, 868 personnes bénéficiant de l'assistance-emploi considérées qualifiées et sans contraintes, mais dont les compétences étaient cependant à développer. En 2005, on a dénombré 3 287 personnes qui ont fait appel à l'assurance-emploi dont 29 % affecté par le chômage saisonnier. Cependant, plusieurs travailleurs saisonniers se montrent non disponibles pour d'autres emplois et sont souvent peu enclins à poursuivre des programmes de formation.

Les employeurs constatent que les institutions d'enseignement offrent des programmes de formation qui ne sont pas toujours adaptés aux qualifications exigées pour les nouveaux procédés de production. On remarque une rigidité dans les politiques affectant le marché du travail et pour la modulation des programmes de formation.

Toutefois, les employeurs se disent plus flexibles dans l'organisation du travail afin d'intégrer de nouveaux travailleurs et de retenir ceux déjà en emploi.

OBJECTIFS

7) Assurer une meilleure adéquation entre les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les besoins en entreprise

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par la mise sur pied d'une table de concertation maisons d'enseignement/entreprises;
- ➔ Par la valorisation et la promotion des programmes de formation professionnelle et technique;
- ➔ Par le développement de programmes de formation répondant aux nouveaux besoins des entreprises;

OBJECTIFS	ACTIONS CLÉS
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par des incitatifs pour intéresser un plus grand nombre de personnes à maîtriser le bilinguisme; ➔ Par la mise en place de programme d’alternance travail/étude et le développement de stage en entreprise; ➔ Par l’accentuation du partenariat entre les entreprises et les institutions d’enseignement.
8) Qualifier davantage les personnes aptes au travail.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par la sensibilisation des entreprises au potentiel de recrutement des travailleurs non qualifiés en favorisant la promotion de la formation en entreprise; ➔ Inciter les clientèles sans contrainte pour le marché du travail bénéficiant de l’assistance-emploi et les chômeurs saisonniers à suivre des programmes de formation dans les établissements de formation ou en entreprises.
9) Diversifier les sources de recrutement de la main-d’œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par la sensibilisation des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> • à la nécessité d’adapter des emplois à une main-d’œuvre atypique : immigrants, citoyens de 45 ans et plus dont les retraités, les chômeurs saisonniers et les personnes ayant une incapacité légère; • à l’impact et aux occasions offertes par la retraite progressive; • à l’importance de la gestion prévisionnelle de la main-d’œuvre.
10) Diversifier les sources de recrutement de la main-d’œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par la mise en place de programmes de coaching auprès des employeurs sur la gestion des ressources humaines; ➔ Par la sensibilisation auprès des entreprises à rendre leur milieu de travail attrayant (polyvalence dans le travail, valorisation du travail, instauration de plan de formation pour les employés, conciliation travail/famille et modulation des temps de travail); ➔ Par la sensibilisation auprès des entreprises afin qu’elles améliorent les conditions de travail de leurs employés et dans le but de mieux affronter la concurrence québécoise.

Axe 5 : La commercialisation des produits et des services

CONSTATS

La vente de produits et services exige des compétences pour la commercialisation et des stratégies bien adaptées en fonction des marchés visés. Il est nécessaire de bien connaître les problématiques et les besoins des marchés. Ces exigences sont d'autant plus importantes pour commercialiser les produits spécialisés et à haute valeur technologique. En 2005, on recensait 35 entreprises de la MRC qui exportaient ses produits et/ou services sur les marchés hors Québec.

On constate également des retards dans l'utilisation du réseau Internet pour faire du commerce en ligne. Les organismes gouvernementaux qui travaillent à l'étranger pour positionner les entreprises du Québec ont peu de connaissances sur le tissu économique de la MRC.

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

11) Acquérir des connaissances et de nouvelles pratiques dans la commercialisation des produits et services.

- ➔ Par la formation, le transfert d'expertise, le coaching pour supporter les entreprises à commercialiser leurs produits à l'échelle locale, régionale, nationale et pour l'exportation sur les marchés étrangers;
- ➔ Par l'ajustement des programmes de formation en marketing dispensés dans les institutions d'enseignement;
- ➔ Par la sensibilisation auprès des entreprises à l'importance de se doter de plan de commercialisation actualisé et d'embaucher des ressources professionnelles spécialisées dans la vente des produits et des services.

12) Augmenter la visibilité des producteurs et des fabricants locaux.

- ➔ Par le positionnement des entreprises clés à l'extérieur de Rimouski-Neigette;
- ➔ Par la sensibilisation auprès des représentants des délégations canadiennes et des bureaux du Québec à l'étranger sur les éléments distinctifs de l'activité économique de la MRC et afin d'enrayer la perception que les régions de l'est du Québec sont de simples pourvoyeurs de matière première;

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par la participation à des missions commerciales :
 - accueillir des tournées de familiarisation;
 - s'introduire dans des réseaux décisionnels d'affaires
 - participer à des missions et foires commerciales sur les marchés extérieurs;
 - de s'introduire dans les échanges sur l'axe Nord-Sud qui est en voie de se mettre en place dans le cadre de l'ALENA.
- ➔ Par la promotion auprès des entreprises des services de la CORPEX pour la commercialisation des produits à l'extérieur du Québec;
- ➔ Par la promotion de l'achat des produits locaux auprès des consommateurs de la MRC;
- ➔ Par la promotion de l'Internet comme outil pour commercialiser les produits et les services.

Axe 6 : Une économie diversifiée et des entreprises innovatrices

CONSTATS

Selon une étude produite par le MDEIE en 2006, la MRC de Rimouski-Neigette occupait en 2001 le premier quintile (21^e rang du Québec) pour le développement de son économie alors que le Bas-Saint-Laurent figure parmi les dernières régions. Également, Rimouski-Neigette se classait 28^e sur l'ensemble des MRC au Québec pour la diversification de ses activités économiques. Le secteur tertiaire regroupe la plus importante part des emplois dans la MRC, soit 83 % en 2001 (22 180 emplois). Le secteur secondaire regroupait 11,2 % (2 985 emplois) et le secteur primaire 5,2 % (1 375 emplois). Le nombre d'emploi a progressé de 1 % durant la période de 2000 à 2005. Il s'agit d'une addition de 1 000 emplois net en 5 ans.

Toutefois, le profil économique de la MRC de 2001 démontre un faible taux d'activité manufacturière sur le territoire (5,6 % des emplois comparativement à la région du Bas-Saint-Laurent (13,6 %)). Quoique 92 % des entreprises manufacturières sont sous un contrôle local et quelques-unes exploitent des établissements dans d'autres régions. Une majorité d'entreprises manufacturières (65 %) ont développé de nouveaux produits, services ou procédés au cours des années 2003 et 2004. On retrouve sur le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent dix centres de recherche dont 5 dans la MRC de Rimouski-Neigette et 51 % des fabricants de la MRC affirment réaliser des activités de recherche et de développement.

Cependant, il y a des carences dans la capacité à accroître la spécialisation des entreprises. La confiance des entrepreneurs dans les institutions d'enseignement supérieur est faible (crainte pour la confidentialité des projets) et on dénote une faible expertise sur le territoire en ingénierie de production et de conception.

OBJECTIFS

13) Accentuer la diversification économique.

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par un support accru pour le développement du secteur manufacturier et prioritairement dans les secteurs émergents dont les biotechnologies et les technologies marines, les technologies de l'information et des communications, les métaux œuvrés, la 2^e et la 3^e transformation du bois, la transformation agroalimentaire, l'éolien et le secteur de l'imprimerie;
- ➔ Par l'accroissement du nombre d'entreprises utilisant les procédés et les technologies propices à l'innovation avec l'appui du Groupe régional d'intervention en innovation;
- ➔ Par la promotion des facteurs de localisation et avantages distinctifs de la MRC et par des procédures d'accueil efficaces auprès des entrepreneurs qui ont des projets d'expansion et des nouveaux entrepreneurs;

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

	<ul style="list-style-type: none">➔ Par le transfert des résultats de recherche en activité industrielle particulièrement dans les domaines des technologies de l'information et des communications, des biotechnologies et des technologies marines;➔ Par le soutien au nouvel Incubateur d'entreprises en technologie de la mer et à la Chaire de recherche en génie de la conception de l'UQAR;➔ Par le développement de nouveaux services professionnels en soutien aux nouvelles réalités des entreprises;➔ Par le maintien des programmes financiers gouvernementaux pour soutenir les pratiques innovatrices dans les entreprises.
14) Appuyer le développement de l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none">➔ Par l'animation du milieu en entrepreneuriat local afin d'encourager le développement d'une culture entrepreneuriale;➔ Par le soutien :<ul style="list-style-type: none">• des forces entrepreneuriales dans toutes les municipalités;• technique et financier au démarrage d'entreprise;• à l'émergence et au développement de nouvelles occasions d'affaires;• à la planification et au financement de projets de relève d'entreprise;• au développement de nouveaux marchés régionaux, nationaux et internationaux.➔ Par le maintien d'une cellule de mentorat;➔ Par une augmentation des budgets des programmes pour soutenir le développement des entreprises;➔ Par la concertation et l'harmonisation des interventions des acteurs livrant des services professionnels de première et deuxième ligne auprès des promoteurs;➔ Par la mise sur pied d'un guichet unique regroupant les organismes oeuvrant dans le développement de l'entrepreneuriat;➔ Par la promotion des programmes et des services gouvernementaux;➔ Par la diffusion des services professionnels et techniques disponibles sur le territoire.

Axe 7 : L'économie rurale, une dynamique essentielle à la richesse de la communauté de Rimouski-Neigette

CONSTATS

L'économie des municipalités rurales a été dominée principalement à ce jour par les activités forestières et agricoles. La crise qui se vit dans le secteur forestier amènera des changements qui entraîneront des impacts importants au niveau social et économique. Le secteur agricole est frappé également par des changements structurels. On remarque une diminution du nombre de fermes et plusieurs sont frappées par des problèmes de rentabilité, de relève et de recrutement de main-d'œuvre.

À la lumière de ces constats, les municipalités rurales devront chercher à diversifier leur économie. Des pistes comme la transformation agroalimentaire à petite échelle, la spécialisation de certaines productions agricoles, l'utilisation optimale des ressources du milieu forestier seront à explorer. L'accessibilité de l'Internet à haute vitesse est une autre voie pour permettre la création de nouveaux emplois.

La structure démographique dans certaines municipalités s'est détériorée depuis 2001. Le maintien des services de proximité dans certains villages demeure un défi. Toutefois, la mise en œuvre de la stratégie reliée à la Politique nationale de la ruralité a permis de créer un nouvel élan auprès des élus et des leaders des sept municipalités rurales de la MRC. Cette politique vient d'être reconduite par le gouvernement du Québec jusqu'en 2014. La population des municipalités rurales est mieux mobilisée qu'en 2001 et s'active dans la prise en charge du développement de leur territoire. Des projets structurants sont en voie de réalisation et d'autres sont en planification.

OBJECTIFS

15) Améliorer le milieu de vie des municipalités rurales.

ACTIONS CLÉS

- ➔ Par la poursuite de la mise en œuvre des actions dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité (2007-2014);
- ➔ Par le maintien et le développement des services de proximité (entreprise en économie sociale et entreprise privée);
- ➔ Par le développement et la consolidation des activités culturelles et de loisirs;
- ➔ Par l'amélioration de l'offre en hébergement pour les jeunes familles, les nouveaux arrivants et les personnes âgées;
- ➔ Par le maintien des écoles dans les municipalités;
- ➔ Par la mise en place d'un système de transport collectif pour favoriser la mobilité des personnes pour le travail, l'accès aux services et l'éducation;

OBJECTIFS

ACTIONS CLÉS

	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par une augmentation du taux de diplomation des citoyens; ➔ Par le soutien aux événements festifs; ➔ Par l'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau, du traitement des eaux usées et des infrastructures de transport; ➔ Par l'utilisation de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles afin de planifier globalement le développement résidentiel en zone verte lorsque le nouveau « Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Rimouski-Neigette » sera adopté.
<p>16) Diversifier les économies des villages et accroître le nombre d'emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Par l'optimisation de l'utilisation de l'ensemble des ressources des territoires ruraux à des fins économiques; ➔ Par l'adoption d'une politique d'établissements pour les jeunes propriétaires forestiers; ➔ Par la consolidation de l'activité agricole et l'appui à la relève agricole; ➔ Par des représentations politiques pour le maintien de la gestion de l'offre des produits agricoles et forestiers; ➔ Par la spécialisation des activités agricoles, dont la production biologique, maraîchère et acéricole; ➔ Par l'appui au projet de transformation des produits agricoles et de la ressource forestière; ➔ Par le développement harmonieux de projets d'énergie renouvelable (éolien, solaire, bio-énergie, biocarburant); ➔ Par la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications comme outil de travail (télétravail); ➔ Par le développement et la consolidation de projet récréotouristique; ➔ Par le développement de la villégiature selon une approche visant la protection des écosystèmes aquatiques et naturels; ➔ Par la consolidation des activités fauniques.

Les indicateurs

Les principaux indicateurs retenus pour mesurer l'évolution de l'économie et de l'emploi au cours de la période 2008-2011 sont les suivants :

- ➔ Évolution de la population de la MRC;
- ➔ Le nombre de nouveaux arrivants dans chaque municipalité;
- ➔ Le taux de natalité;
- ➔ Le taux de décès;
- ➔ Le nombre d'étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement;
- ➔ L'évolution du nombre d'emploi;
- ➔ Le nombre de personnes qui font appel à l'assurance-emploi;
- ➔ Le nombre de personnes qui font appel à l'assistance-emploi;
- ➔ L'évolution du nombre d'entreprises manufacturières;
- ➔ L'évolution du nombre d'entreprises dans les secteurs en émergence : technologies et sciences de la mer et les technologies de l'information;
- ➔ Le nombre d'entreprises qui exportent des produits à l'étranger;
- ➔ L'indice de développement de l'économie de la MRC par rapport aux autres MRC du Québec;
- ➔ L'indice de diversification des activités économiques de la MRC par rapport aux autres MRC du Québec;
- ➔ Le nombre de nouvelles entreprises démarrées;
- ➔ Le nombre d'entreprises qui ont assuré une relève.



Remerciements

Le Centre local de développement Rimouski-Neigette remercie les élus municipaux, les entrepreneurs, les représentants des organismes socio-économiques, des institutions d'enseignement et des centres de recherche, les partenaires gouvernementaux et régionaux et les personnes du milieu politique qui ont collaboré à la préparation du PALÉE 2008-2011 de la MRC de Rimouski-Neigette. Et plus particulièrement, les membres du Comité de suivi du CLD mandatés à superviser l'élaboration du Plan et à planifier la stratégie de mise en œuvre. Merci également à Mme Andrée Urvoy, agente de recherche et de communication au CLD, qui a coordonné l'exercice de consultation mené dans le cadre de ce mandat et à Mme Sandra Leblond, adjointe administrative au CLD, qui a collaboré à la mise en page des textes du document.

